LE CRIP
Centre de Rééducation et d'Insertion Professionnelle

Adultes reconnus Travailleurs Handicapés
Sur orientation de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA)

PÔLE BATIMENT :
METREUR(SE) ASSISTANT(E) DU BÂTIMENT (M.A.B.)

Niveau :
Niveau 3

Code Rome :
F1108 : Métré de la construction.

Durée :
2016 heures (13 mois) incluant une formation préparatoire spécifique de
504 heures (3 mois) et une période en entreprise de 210 heures (1,5 mois).

Validation :
Titre Professionnel de niveau 3 homologué inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

OBJECTIFS

- Métrer les ouvrages du second œuvre et du gros œuvre
- Calculer le prix de vente aux déboursés d'un ouvrage
- Rédiger le devis quantitatif estimatif
- Etablir le relevé et la description d'un bâtiment existant et restituer le projet client
- Déterminer les diagnostics et les réglementations applicables
- Organiser et suivre les travaux

LA PROFESSION

LES ACTIVITES

Le métreur assistant du bâtiment est chargé de la réalisation du devis de travaux pour des projets de construction ou de réhabilitation dans des entreprises du bâtiment du type TPE, auprès d'une clientèle majoritairement constituée de particuliers.

L'activité se déroule majoritairement dans un bureau. Il travaille à partir d'un dossier d'exécution d'ouvrages de technologie courante, comprenant des plans et un descriptif. Il intervient sur des projets de constructions individuelles, de petits collectifs, autant sur le neuf que sur la rénovation, conformément à l'évolution actuelle du marché du bâtiment. Il détermine les obligations réglementaires du client en termes de diagnostics obligatoires et réglementations applicables.

Il est amené à réaliser les premières visites de site et réaliser les relevés nécessaires à l'établissement du devis.
Il restitue également le projet du client auprès de son supérieur hiérarchique qui proposera les produits et/ou ouvrages adaptés à sa demande.
Intervenant sur des projets simples, de type maisons individuelles, il détermine les obligations réglementaires du client en termes de diagnostics obligatoires et règlementaires applicables.
Il travaille seul, sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique et/ou le chef d'entreprise.
En assistance du chef d'entreprise, il suit les chantiers, vérifie l'avancement des travaux et établit les situations de travaux.

GROUPE OCCITANIE UGECAM
Soigner, rééduquer, réinsérer : la santé sans préjugés
Centre de Rééducation et d'Insertion Professionnelle
contact.crip@ugecam.assurance-maladie.fr
www.groupe-ugecam.fr/crip

LES DEBOUCHES

Le Métreur Assistant du Bâtiment travaille principalement dans les TPE/PME ou auprès des artisans dans le Gros-Œuvre ou le Second-Œuvre pour répondre à une consultation lancée par un client.

LES APTITUDES REQUISES

Aptitudes physiques

- Vision de près corrigée
- Bonne perception spatiale

Autres exigences

- Ordre, rigueur, précision
- Autonomie

LA FORMATION

OBJECTIF

Maîtriser les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice du métier de Métreur Assistant du Bâtiment dont les activités principales sont :

- Etablir un devis quantitatif estimatif de travaux pour une maison individuelle ou un petit collectif
- Assister le responsable hiérarchique dans les démarches de préparation et de suivi de chantiers

CONTENU

Apport de connaissances et de mises en situations professionnelles permettant d'acquérir les compétences professionnelles suivantes :

- Métrer les ouvrages du second œuvre et du gros œuvre,
- Calculer le prix de vente aux déboursés d'un ouvrage,
- Rédiger le devis quantitatif estimatif,
- Etablir le relevé et la description d'un bâtiment existant et restituer le projet client,
- Déterminer les diagnostics et les réglementations applicables,
- Organiser et suivre les travaux,

ACCOMPAGNEMENT DU PROJET PROFESSIONNEL

Le stagiaire est accompagné dans son projet professionnel, tout au long de sa formation, par une équipe pluridisciplinaire. Il effectue une ou plusieurs périodes en entreprise et participe à des ateliers de Technique de Recherche d'Emploi.

Contact : Yan JOUANNIC
yan.jouannic@ugecam.assurance-maladie.fr
04 67 33 18 22